## DEC122033DR08

## Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

## LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122733DSI portant création / renouvellement l'unité UPR n°4301 intitulée Centre de biophysique moléculaire et nommant Mme Eva JAKAB-TOTH en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 19/05/2011 ;

Considérant que Mme Cristine GONCALVES a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR08 Délégation Centre Poitou-Charentes du 23 septembre au 24 octobre 2008 d'une durée de 42 heures.

DECIDE:

Article 1: Mme Cristine GONCALVES, Ingénieur d'études, est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS UPR n° 4301 à compter du 01/01/2012.

Mme Cristine GONCALVES exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Cristine GONCALVES est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 09/07/2012

Eva JAKAB-TOTH Directeur de l'unité UPR n°4301

Patrice SOULLIE Délégué régional Le 12/07/2012